

Élaboration du SCOT: trois réunions publiques programmées en janvier

Par délibération du 9 juillet 2018, les élus du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre ont engagé l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Le SCOT est un outil de planification qui vise à coordonner les politiques publiques d'un territoire. C'est un document conséquent qui s'articule autour de plusieurs documents :

- Un état des lieux de toutes les thématiques abordées, permettant de lister des enjeux ;
- Un projet de territoire (PAS, ex-PADD) à l'horizon 2040 hiérarchisant ces enjeux et les rendant cohérents entre eux ;
- Une boîte à outils (DOO) avec les règles qui s'appliqueront au territoire pour les années à venir.

Il s'agit donc d'imaginer le territoire et de construire le cadre des politiques publiques à l'horizon 2040.

Après plusieurs mois de travail, les maires du territoire ont construit le projet d'aménagement stratégique (PAS) reprenant les enjeux en matière de logements, de mobilités, de développement économique, d'environnement, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, dans une vision cohérente d'ensemble.

Les élus du territoire, dans la délibération de prescription de l'élaboration du SCOT, se sont engagés à proposer des temps de concertation avec le grand public.

Trois réunions de concertation qui seront organisées :

- Mardi 18 janvier 2022 à 18h30 à ARCACHON (Palais des Congrès)
- Jeudi 27 janvier 2022 à 18h30 au BARP (Salle du Bateau-Lyre)
- Jeudi 3 février 2022 à 18h30 à BIGANOS (Salle des Fêtes)

En fonction du contexte sanitaire, ces temps d'échanges se tiendront en présentiel ou en distanciel. Les modalités pratiques seront précisées le moment venu.